

Guide des procédures en matière de compétitions courte piste

Patinage de vitesse Québec Saison 2022-2023

Version du 22 juin. 2022

Membre du Comité Développement du Sport (CDS) : Robert Tremblay, Directeur technique Stéphane Bronsard, Directeur, compétitions et événements François Pepin, Coordonnateur aux compétitions Guillaume-Jean Grenier, adjoint aux compétitions et des membres suivants : Marie-Andrée Cantin Serge Morin Muncef Ouardi Marc-Antoine Caron

Résumé des principaux changements:

Les changements à Patinage de vitesse Canada :

Il n'y a plus de décalage dans les âges entre les hommes et les femmes. Les championnats canadiens de la jeunesse (de l'Est) sont offerts aux 11-12-13 ans.

Omnium canadien junior 14-15 Omnium canadien junior 16-18

Pour le Québec:

- Les 13 H et F sont tous au circuit provincial;
- Ce qui implique qu'il y aura des secteurs A et B pour la saison 2022-2023 en interrégional. Cela augmente la possibilité d'avoir au moins deux groupes de filles par compétitions.

Résumé des principaux changements par rapport au guide de 2021-22 :

La séquence des courses a changé, les deux premières qualifications sont courues avant la première finale.

Les 13 ans au 1er juillet hommes passent au circuit provincial.

Groupe de 12 patineurs au Festival des Vives-lames (plutôt que 18)

Des patineurs des autres provinces peuvent être invités pour les championnats si le nombre de place le permet, même procédure d'inscription que sur les circuits.

TABLE DES MATIÈRES

GUIDE DES PROCEDURES DE PATINAGE DE VITESSE EN MATIÈRE DE COMPETITIC COURTE PISTE SAISON 2022-2023	
1. INSCRIPTION	5
1.1 HORAIRE MINUTÉ	
2. STANDARDS D'ACCÈS	7
3. PROCÉDURES D'AVANCEMENT	7
4. PROCÉDURES DE DÉPART	7
5. TRACÉS ET SYSTÈME DE POINTAGE	9
6. FORMATION DES VAGUES	10
7. CIRCUIT INTERRÉGIONAL	11
7.0 DIVERS	
7.1 FORMATION DES GROUPES	
7.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION	12
7.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ	12
7.4 HORAIRE ET FERIODES D'ECHAUFFEIMENT	
7.6 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO	14
8. CIRCUIT PROVINCIAL	15
8.0 PATINEURS INVITÉS NON AFFILIÉS À PATINAGE DE VITESSE QUÉBEC	15
8.1 FORMATION DES GROUPES	
8.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION	16
8.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ	
8.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT	
8.5 TABLEAUX DE PROGRESSION	
8.7 ÉPREUVE DE RELAIS	18
8.8 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO	
9. CIRCUIT ÉLITE	19
9.0 Processus d'établissement de la liste initiale des patineurs DE STATUT ÉLITE	19
9.1 FORMATION DES GROUPES	21
9.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION ET POSITIONS DE DÉPART	
9.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ	
9.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT	
9.5 TABLEAUX DE PROGRESSION	
9.0 CLASSEMENT FAR AGE ET FAR ETABLISSEMENT SCOLAIRE 9.7 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO	
9.8 ÉPREUVE DE RELAIS 2000M MIXTE	
10. CIRCUIT COLLÉGIAL-UNIVERSITAIRE	28
10.0 PATINEURS NON AFFILIÉS À LA FÉDÉRATION	28
10.1 FORMATION DES GROUPES	

10.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION	28
10.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ	
10.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT	29
10.5 TABLEAUX DE PROGRESSION	29
10.6 ÉPREUVE DE RELAIS	30
10.7 CLASSEMENT	
10.8 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO	30
11. PARASPORT	31
11.1 Définition	31
11.2 COMPÉTITIONS OUVERTES AUX PARALYMPIQUES ET DISTANCES DE COURSE	
11.3 COMBINAISON DE SÉCURITÉ	
12. CHAMPIONNATS DE FIN DE SAISON:	32
12.1 CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS COURTE PISTE 10-11-12 ANS (TRACÉ 100M)	32
12.2 CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS COURTE PISTE 13-14-15 ANS (TRACÉ 111M)	
12.2.1 TABLEAUX DE PROGRESSION	33
12.4 FESTIVAL DES VIVES LAMES	36
12.5 JEUX DU QUÉBEC (FINALES RÉGIONALES ET PROVINCIALES)	37
12.5.1 FINALES RÉGIONALES	37
12.5.2 Finale Provinciale	37
13. CAS PARTICULIERS	39
13.1 Mauvais tracé	39
13.2 Tour de trop	39
13.3 I IN TOUR EN MOINS	20

GUIDE DES PROCÉDURES DE PATINAGE DE VITESSE EN MATIÈRE DE COMPÉTITIONS COURTE PISTE SAISON 2022-2023

Le Guide des procédures définit les modalités du déroulement des compétitions à l'intérieur des balises fournies par les règlements de compétitions et de sécurité. C'est donc le Guide qui a préséance pourvu qu'il respecte les balises des règlements.

Dans ce document, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes. Tout cas particulier n'étant pas traité dans le présent guide pourrait l'être par le Comité Développement du Sport (CDS), au cas par cas.

Le Comité Développement du Sport (CDS) se réserve le droit de modifier ce document en tout temps pour clarification et pour le bien de l'ensemble des participants dans la situation où les procédures provoquent une impasse.

1. INSCRIPTION

L'inscription à une compétition doit être faite directement sur le site de la Fédération en <u>CLIQUANT ICI</u>. Pour les patineurs membres de la Fédération, l'inscription doit être complétée <u>10 jours avant le début de la compétition</u> (voir C1.3.4 des Règlements de compétition et de sécurité).

La personne qui procède à l'inscription doit vérifier si le nom du patineur est bien inscrit sur la liste des participants de la compétition en question sur le site de la Fédération.

Pour les patineurs invités aux différents circuits de compétition, ils doivent suivre la procédure suivante qui détermine le nombre de places disponibles selon les différents circuits avec un calcul simple. Le but est d'offrir des places, lorsque le nombre jugé intéressant pour le bon déroulement de la compétition, n'est pas atteint. Dans le cas où ce nombre est atteint par les inscriptions des patineurs membres fédération, aucune place ne sera disponible pour les patineurs invités dans la ou les compétitions du circuit en question. Notez que si un secteur est complet, les patineurs invités peuvent s'inscrire dans un autre secteur, s'il y a de la place.

Le nombre de places disponibles pour les invitations se calcule au 9e jour avant la compétition: Circuit interrégional: 140 – nombre d'inscriptions de patineurs affiliés à la Fédération = nombre de patineurs non- affiliés à la Fédération invités admissibles.

Circuit provincial: 140 – nombre d'inscriptions de patineurs affiliés à la Fédération = nombre de patineurs non- affiliés à la Fédération invités admissibles.

Circuit élite: 110 – nombre d'inscriptions affiliés à la Fédération = nombre de patineurs non-affiliés à la Fédération invités admissibles du circuit collégial-universitaire ou provincial selon la liste des temps pondérés. Exemple, s'il y a 40 hommes et 50 femmes d'inscrits nous invitons 15 hommes et 5 femmes pour viser 55 hommes et 55 femmes. Ceux qui choisiront de ne pas y participer ne seront pas remplacés.

Circuit collégial-universitaire: 140 – nombre d'inscriptions de patineurs affiliés à la Fédération = nombre de patineurs non- affiliés à la Fédération invités admissibles.

Championnats : 140 – nombre d'inscriptions de patineurs affiliés à la Fédération = nombre de patineurs non- affiliés à la Fédération invités admissibles.

Les patineurs invités ont 2 jours; soit le 9e et 8e jour avant la compétition pour s'inscrire. Les patineurs américains invités ont le 6e jour avant la compétition pour s'inscrire.

Notez que seuls les patineurs membres Fédération peuvent toujours s'inscrire avec option : inscription en retard, jusqu'au 4e jour précédent la compétition.

C'est la responsabilité des patineurs non-membres à la Fédération, invités des provinces et des États-Unis, de s'inscrire sur <u>LA LISTE D'INTENTION À PARTICIPER</u>. Ils ont jusqu'à 14 jours avant les compétitions ciblées pour le faire; qui sera disponible sur notre site sous l'onglet: Compétitions / Inscription en ligne. Le patineur devra choisir le secteur de son choix. Dans l'éventualité qu'il n'y ait pas de place disponible dans le secteur choisi, le patineur pourra s'inscrire dans un autre secteur où il y a de la place le 7e jour avant la compétition. Les patineurs qui n'auront pas inscrit leur temps dans la liste d'intention seront automatiquement placé dans le dernier groupe.

Par la suite, la liste officielle des patineurs INSCRITS dans la base de données de compétition (GCPV) est publiée sur le site de la Fédération. Chaque club/entraîneur doit vérifier la présence du patineur sur cette liste et s'assurer que les informations qui y paraissent sont conformes. Chaque club a la responsabilité d'aviser François Pepin (fpepin@fpvq.org) et Jean-Philippe Lemay (jplemay@fpvq.org) de toute correction à apporter sur la liste publiée.

Finalement, le jeudi précédant la compétition, le personnel de la Fédération publiera sur son site internet, www.FPVQ.org, les groupes ainsi que le programme des courses et échauffements en fonction des inscriptions reçues. S'il y a des erreurs, il faut communiquer avec François Pepin (fpepin@fpvq.org) et Jean-Philippe Lemay (jplemay@fpvq.org) au plus tard le jeudi soir à minuit.

Note importante :

Pour tous les circuits, les groupes seront publiés le jeudi soir sur le site de <u>Patinage de vitesse Québec</u>.

Pour tous les circuits, les groupes ne seront pas mis à jour en cas de désistements subséquents. Cependant, ils seront mis à jour en cas d'erreur et seront officiels le samedi matin.

1.1 HORAIRE MINUTÉ

L'horaire minuté sera officiel le samedi matin. L'heure de la reprise des courses après le dîner ou le souper peut être retardée, mais pas devancée même s'il y a de l'avance dans le déroulement des courses. Cependant, la pause du dîner (ou du souper) d'une durée de 45 minutes, sera allongée mais sans excéder 60 minutes.

Note : l'heure de la première course de la journée est établie en fonction de l'heure estimée de la dernière course de la journée et de la pause du dîner.

L'arbitre peut ajouter une glace au besoin pour la sécurité des patineurs.

1.2 PROTOCOLE DE MÉDAILLES

Lors des remises de médaille, le patineur doit porter ses vêtements bien attachés ou en skin du club ou du groupe d'entraînement. C'est important pour l'image de notre sport et pour les commanditaires.

- Lorsque c'est un classement par distance, la remise se fait idéalement sur la glace.
- Lorsque c'est un classement par groupe, la remise se fait après la journée sur la glace avec un affichage d'arrière-plan ou dans un endroit approprié.

2. STANDARDS D'ACCÈS

Les standards d'accès aux différents circuits de compétition sont déterminés dans Annexe 3 des règlements de compétitions courte piste et par le Comité de développement du sport.

Toute demande de passage en Interrégional, doit satisfaire le standard <u>au 400m</u>+800m.

Les standards d'accès au circuit Provincial, pour les **patineurs non affiliés à la Fédération**, sont officiels au 1^{er} juillet et se trouvent à l'article 8.0 de ce présent document.

Les critères d'accès au circuit Élite, pour les **patineurs non affiliés à la Fédération**, sont officiels au 1^{er} juillet et se trouvent à l'article 9.0.6 de ce présent document.

3. PROCÉDURES D'AVANCEMENT

La procédure d'avancement permet à un patineur qui, selon le jugement de l'arbitre, a été lésé dans sa course par le comportement d'un autre patineur alors qu'il avait une chance légitime, aux yeux de l'arbitre, de se qualifier par sa position pour une demi-finale ou une finale A. Cette procédure a pour but d'éliminer le préjudice fait à ce patineur.

Si le critère est de la forme x+0, l'avancé vient s'ajouter aux qualifiés comme auparavant. Mais dans le cas où le critère de passage à la ronde suivante alloue des places selon les temps, l'avancé <u>prend la place</u> du dernier patineur qui aurait normalement été qualifié par son temps.

Le temps de ce patineur avancé est pris en considération dans la procédure de formation des vagues de demi-finales et de finales. Dans le cas où il y a trop d'avancements pour respecter le nombre maximal prescrit dans une vague (voir tableau de progression selon le circuit de compétition et A2.1.1 des règlements de compétitions et de sécurité), la situation oblige des demi-finales, dites de sécurité, non prévues.

Exemple 1: Après 2 qualifications avec critère 1+3 vers la finale A, on a 2 avancés. Vont se qualifier les 2 avancés ainsi que le meilleur temps des autres en plus des 2 qui ont gagné leur vague. Ainsi la finale A aura 5 patineurs.

Exemple 2: Après 2 qualifications avec critère 1+3 vers la finale A, on a 4 avancés. Vont se qualifier les 3 plus rapides avancés et en plus le 4º avancé viendra s'ajouter aux 2 qui ont gagné leur vague. Ainsi la finale A aura 6 patineurs.

Si le patineur lésé réussit malgré tout à se qualifier pour la ronde suivante par sa position, la procédure d'avancement sera annulée.

De plus, si un patineur avancé est qualifié sans prendre la place d'un patineur qui était prévu par les temps, il ne sera pas remplacé dans la vague où il se serait classé normalement. Le but est de faire en sorte que seul le patineur avancé soit favorisé. Dans l'exemple 2 ci-dessus, le plus lent des 4 avancés ne sera donc pas remplacé dans la vague B si c'est dans cette finale que son résultat l'aurait placé.

Donc un patineur normalement qualifié par son temps et/ou sa position en finale C ne peut pas profiter de l'avancement d'un autre patineur pour accéder à la finale B. Autrement, l'avancement d'un patineur aurait pour effet de devenir un avancement pour plusieurs patineurs de C à B, de D à C, etc.

4. PROCÉDURES DE DÉPART

Les départs s'effectuent selon la procédure suivante :

Lorsque la piste est prête, l'officiel de départ siffle afin que les patineurs s'approchent de la zone de départ. Les patineurs ont un temps (ex: 10 sec.) pour se rendre dans la zone de départ sinon le ou les patineurs concernés recevront un avertissement.

- o les patineurs se tiennent derrière la ligne de départ.
- o lorsque l'officiel de départ dit le commandement« à la ligne de départ », les patineurs se rapprochent tout en restant derrière la ligne de départ.
- o les patineurs doivent se tenir debout, jusqu'à ce que l'officiel de départ donne le commandement « *Prêt* », après quoi, ils assument la position de départ et gardent sans bouger cette position jusqu'au coup de pistolet ou la sonnerie de départ. À tout moment pendant ce temps d'attente, chaque patineur doit avoir les deux lames en contact avec la glace sur toute leur longueur et ne jamais toucher ou dépasser la ligne de départ. Le défaut de respecter ce principe, constitue un faux départ.
- O Aux compétitions nationales, dès qu'un patineur commet un faux départ (lame non à plat, lame touche la ligne ou mouvement d'un patineur) <u>avant le signal du départ</u>, ou une faute dans les premiers mètres après le signal, toute la vague reçoit un avis de FAUX DÉPART. Par la suite, tout patineur fautif se verra accorder une PÉNALITÉ pour FAUX DÉPART, et devra quitter la patinoire.
- Pour toutes les compétitions de la Fédération (sauf le circuit élite), dès qu'un patineur commet un faux départ (lame non à plat, lame touche la ligne ou mouvement d'un patineur) <u>avant le signal du départ</u>, ou une faute dans les premiers mètres après le signal, toute la vague reçoit un avis de FAUX DÉPART et le patineur fautif se verra accorder la permission de prendre le départ, mais il sera positionné sur une ligne en arrière du départ (d'environ 2 m ou sur la ligne du précédent tracé en 111m. *Un bout de ruban peut être collé sur la baie vitrée*) et dans le couloir extérieur. Par la suite, tout patineur fautif se verra accorder une PÉNALITÉ pour FAUX DÉPART et devra quitter la patinoire. Dans le cas d'une course à 8 patineurs ou plus, le patineur qui fait le premier faux départ sera placé sur une 3e ligne de départ. Par exemple :

Autre exemple avec moins de patineurs, ce dernier doit aller derrière la dernière position et non pas sur le bord de la bande.

5

2

2

Premier départ : 1 2 3 4 5 1 3 4

- O Circuit Élite: La vague n'a pas le droit à un faux départ ni d'avertissement, tout faux départ entraîne une pénalité et le patineur fautif devra quitter la patinoire.
- O Dans le cas d'un rappel de course, les patineurs retournent à la ligne de départ et la procédure complète est reprise.

- Si un patineur est interféré et tombe avant le 7e bloc de la première courbe après la ligne de départ, les patineurs doivent être rappelés pour reprendre le départ.
- o Note : le patineur ne peut pas débuter sa poussée en montant sur la pointe de sa lame.

5. TRACÉS ET SYSTÈME DE POINTAGE

5.1 TRACÉS

Lors des compétitions de circuit Provincial et Élite, le tracé de 111m doit obligatoirement être arpenté. De plus, le certificat d'arpentage doit être remis à l'arbitre en chef. Pour les compétitions de circuit Interrégional, le tracé de 100 m doit être utilisé, mais le certificat d'arpentage n'est pas obligatoire.

Depuis plusieurs années, au niveau canadien, des points de positionnement à la ligne de départ sont utilisés afin de faciliter le travail des officiels de départ et du même coup avoir une distance raisonnable entre chaque patineur. Il serait souhaitable que tous les points de positionnement soient clairement faits et qu'ils soient visibles.

Pour vous aider à faire ce tracé, veuillez consulter le site Internet de la Fédération, <u>www.FPVQ.org</u>, à la section « *Bibliothèque* », les schémas détaillés y sont présentés.

De plus, les extrémités de la patinoire doivent être identifiées par les lettres A et B. Le virage A est derrière la ligne d'arrivée, tandis que le virage B est celui devant la ligne d'arrivée. Pour bien identifier les virages, un carton, 2′ x 2′ (60 cm x 60 cm) peut être collé sur la baie vitrée, vis-à-vis la cage des buts servant pour le hockey, afin d'améliorer la communication entre les arbitres et les entraîneurs.

5.2 SYSTÈME DE POINTAGE - tous les circuits

Rang	Pts	Rang	Pts	Rang	Pts	Rang	Pts	Rang	Pts
1	5000	26	1064	51	226	76	47	101	8
2	4700	27	1000	52	212	77	44	102	7
3	4418	28	940	53	199	78	42	103	6
4	4152	29	883	54	187	79	39	104	5
5	3903	30	830	55	176	80	37	105	4
6	3669	31	780	56	165	81	35	106	3
7	3448	32	733	57	155	82	33	107	2
8	3241	33	689	58	146	83	31	108	1
9	3047	34	648	59	137	84	29	109	1
10	2864	35	609	60	129	85	27	Etc.	1
11	2692	36	572	61	121	86	25		
12	2531	37	538	62	114	87	24		
13	2379	38	506	63	107	88	22		
14	2236	39	475	64	100	89	21		
15	2102	40	447	65	94	90	20		
16	1976	41	420	66	88	91	18		
17	1857	42	395	67	83	92	17		
18	1746	43	371	68	78	93	16		
19	1641	44	349	69	73	94	15		
20	1542	45	328	70	69	95	14		

21	1449	46	308	71	65	96	13	
22	1362	47	290	72	61	97	12	
23	1281	48	272	73	57	98	11	
24	1204	49	256	74	54	99	10	
25	1132	50	240	75	50	100	9	

6. FORMATION DES VAGUES

(Pour tous les circuits, à moins de spécification contraire dans les sections 7-8-9-12)

6.1 Mécanisme de répartition des patineurs dans les qualifications et demi-finales

Le mécanisme appliqué est <u>linéaire en qualification</u> et le serpentin en demi-finales (Voir A2.1.2 des règlements)

Les positions de départ sont aléatoires sauf pour les demi-finales et finales pour le circuit Élite, *les* championnats québécois et les Jeux du Québec.

6.2 Formation des vagues de demi-finales et de finales

6.2.1 Formation des vagues de demi-finales

Suivant l'application des procédures d'avancement (article 3), tous les patineurs qualifiés pour les demies seront ordonnés selon le rang d'abord, ensuite selon le temps. À partir de ce classement, on applique le serpentin aux patineurs qualifiés.

Lorsqu'il y a des demi-finales pour le circuit provincial, les patineurs pénalisés en qualification sont ajoutés au groupe du bas pour les demi-finales.

6.2.2 Formation des vagues de finales

On remplit d'abord la finale A avec les qualifiés. Ensuite les autres patineurs qui ont fait les demies (au besoin) sont classés selon l'un ou l'autre des mécanismes suivants.

<u>Si le critère de passage à la finale est X+Y où Y ne dépend que du temps</u>, les autres patineurs des demies (si demies il y a) sont ordonnés selon les temps. Puis on remplit les finales suivantes avec ces patineurs;

Ensuite on ordonne les patineurs qui restent selon leur temps. Puis on remplit les dernières finales.

Dans ce processus seuls les patineurs avancés sans prendre la place d'un patineur qui aurait été classé selon les temps, ne seront pas remplacés dans la vague de finale où ils se seraient classés normalement.

Exemple: Critère 1+2.

Avec 3 avancés, l'avancé le plus lent ne sera pas remplacé dans sa finale prévue sans avancement. Avec 4 avancés, les 2 avancés les plus lents ne seront pas remplacés dans leur finale respective prévue sans avancement.

<u>Si le critère de passage à la finale est X+Y où Y dépend d'abord de la position</u>, les autres patineurs des demies (si demies il y a) sont ordonnés selon le rang et à rang égal, selon les temps. Puis on remplit les finales suivantes avec ces patineurs; ensuite on ordonne les patineurs qui restent selon leur rang et à rang égal selon leur temps. Puis on remplit les dernières finales.

Dans ce processus seuls les patineurs avancés sans prendre la place d'un patineur qui aurait été classé selon les temps ne seront pas remplacés dans la vague de finale où ils se seraient classés normalement.

7. CIRCUIT INTERRÉGIONAL

7.0 DIVERS

Standards d'accès (Extrait de l'article 2)

- 1. Toute demande de passage en Interrégional, doit satisfaire le standard cumulé 400m+800m = 2 :33 pour les femmes et 2 :31.50 pour les hommes-
- 2. Les patineurs non affiliés à la Fédération, invités sur le circuit Interrégional, doivent avoir le même standard que les patineurs du Québec (s'ils n'ont pas de temps au 800m, ils peuvent prendre le temps au 1000m X 0.80). Ils doivent aussi suivre les procédures d'inscription au point 1.
- 3. Toutes les compétitions de ce circuit doivent être tenues sur un tracé de 100m.
- 4. Épreuve spéciale, la première épreuve de chaque compétition sera une qualification 1500m alors que la finale du 1500m sera un 1000m.

Cependant, le temps réalisé pour la finale de 1000m sera affiché, mais il ne sera pas pris en compte pour les classements. Techniquement, après la compétition, la FÉDÉRATION affichera pour chaque patineur, un commentaire N-Temps dans GCPV et obtiendra le rang et les points obtenus dans la finale.

7.1 FORMATION DES GROUPES

Avant chaque compétition, on insère les patineurs invités, inscrits dans une compétition du Circuit interrégionale pour la première fois de la saison, dans le classement à jour pondéré selon les temps faits au 400m et 1500m sur tracé de 100m dans leur province ou état. Pour tous les nouveaux, ils seront classés par un temps au 400m. Après leur première visite dans notre circuit, ils seront classés en fonction du classement de la Fédération (note : dans le cas où le patineur aurait été disqualifié ou aurait chuté, le temps de la distance en question de leurs provinces ou état sera considéré pour la prochaine compétition).

- 1. Les groupes seront formés par sexe sans tenir compte de l'âge des patineurs.
- 2. Tous les patineurs n'ayant jamais patiné au circuit Interrégional seront placés dans les derniers groupes à leur première compétition afin de compléter le dernier groupe de patineurs (qui ne sont pas des nouveaux) et pour former d'autres groupes de 15 patineurs si nécessaire parmi les nouveaux. Ces patineurs seront classés selon leur temps soumis au 400m. Le but étant d'avoir des groupes de 15 patineurs le plus possible.
- 3. Pour la <u>première compétition</u>, les groupes de 15 patineurs seront formés en fonction du classement pondéré des patineurs publié par la Fédération selon les meilleurs temps pondérés : 400m + 1500m/3 de la saison 2021-2022.
- 4. À partir de la 2º compétition, le 1º patineur du G1 lors de la compétition précédente sera placé dans le G1 alors que le 1º patineur de chacun des autres groupes sera placé dans le groupe immédiatement supérieur. Ce privilège n'est pas transférable à une autre compétition si par exemple le patineur privilégié est absent de la compétition.
 - Après l'application des privilèges, les places encore disponibles dans les groupes de 15 patineurs seront comblées en utilisant le classement mis à jour des patineurs publié par la Fédération selon les meilleurs temps pondérés : 400m + 1500m/3 de la saison en cours ainsi que de la saison 2021-2022.

Cas particulier: Pour les compétitions 2, 3 et 4, si des patineurs qui étaient en Interrégional en 2021-2022 participent à une première compétition cette saison, ils seront traités de la même façon.

Advenant le cas où le dernier groupe n'atteindrait pas le nombre de **11** patineurs, ces derniers seront regroupés avec le groupe précédent

Ce classement sera publié sur le <u>SITE DE LA FÉDÉRATION</u> avant chaque compétition.

7.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION

Les vagues de qualification pour le 1500m et le 400m seront formées à partir du classement des meilleurs temps faits aux compétitions de la Fédération, ainsi qu'aux compétitions nationales tenues au Québec <u>lors de la saison 2021-22 et de la saison en cours</u>. En cas d'égalité, le logiciel de gestion de compétition (GCPV) classera aléatoirement les patineurs.

Pour le S500m, le cumulatif des points de cette même compétition sera utilisé. S'il y a une égalité, les deux patineurs sont dans la vague supérieure. Exemple si égalité en 5e place, 6 patineurs dans la Finale A et 4 dans la B.

7.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ

Compétition	n no 1-2-3-4 Ti	racé – 100m			
Ordre des	1 500m qualification	400m qualification	1000m finale	400m finale	Super 500m
courses					

7.4 HORAIRE ET PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT

7.4.1 Compétition en sessions d'une demi-journée

En cas d'un nombre important d'inscriptions pour une compétition, le Comité de Développement du Sport (CDS) <u>pourra</u> proposer au coordonnateur et à l'officiel en chef d'organiser la compétition en deux sessions d'une demi-journée. L'accord du coordonnateur et de l'officiel sera obligatoire pour aller de l'avant.

La décision de procéder ainsi devra être prise au plus tard 2 jours après la date limite des inscriptions donc 8 jours avant la compétition et mentionnée lors de l'affichage préliminaire des inscrits sur le site de la Fédération.

Justification : L'objectif principal de cette nouvelle mesure est de permettre de réduire la plage de « travail » des jeunes patineurs. Un constat formulé par plusieurs intervenants fait état d'une problématique de chutes plus fréquentes en fin de journée. Il y a aussi l'aspect de la rétention des membres si la journée est interminable. C'est pourquoi la formule de demi-journées est proposée.

Actuellement, un patineur peut enfiler ses patins à 7h30 pour l'échauffement et une dernière fois vers 15h. En divisant en 2 sessions, celui qui s'échauffera à 7h30 terminera vers 11h30 alors que celui qui s'échauffera vers 12h terminera vers 16h. Le CDS croit que cette mesure contribuera à alléger la journée des patineurs ce qui devrait diminuer le nombre de chutes et même améliorer les performances globalement.

Pour les parents et les clubs, il y aura un ajustement à faire. Mais il ne faut pas penser que tous les parents ou patineurs doivent quitter quand les courses sont terminées. Les jeunes peuvent rester sur place dans un rôle d'aide à l'entraîneur lorsqu'ils ne sont pas sur la glace. Le jeune qui patine le matin peut rester pour l'après-midi et vice-versa. Plusieurs scénarios de covoiturage peuvent se développer.

7.4.2 Ordre des périodes d'échauffements

L'ordre final des échauffements sera déterminé à la suite de la fermeture des inscriptions et sera publié sur le site internet de la Fédération au www.FPVQ.org Le temps alloué pour les groupes d'échauffements est de 7 minutes.

En présumant que l'on ait 3 groupes de filles et 5 groupes de garçons avec deux sessions d'une demijournée, voici un exemple :

	Compétition #1	Compétition #2	Compétition #3	Compétition #4
Secteur A-B	Groupe F1	Groupe M1	Groupe F3	Groupe M1
	Groupe F2	Groupe M2	Groupe M3	Groupe F2
	Groupe F3	Groupe F1	Groupe F1	Groupe F3
	Groupe M5	Groupe F2	Groupe M1	Groupe M2
	Groupe M1	Groupe F3	Groupe F2	Groupe M3
	Groupe M2	Groupe M3	Groupe M2	Groupe M4
	Groupe M3	Groupe M4	Groupe M4	Groupe M5
	Groupe M4	Groupe M5	Groupe M5	Groupe F1

En présumant que l'on ait 3 groupes de filles et 4 groupes de garçons en une session, voici un exemple :

	Compétition #1	Compétition #2	Compétition #3	Compétition #4
Secteur A-B	Groupe F1	Groupe M1	Groupe M4	Groupe F1
	Groupe F2	Groupe M2	Groupe M3	Groupe F2
	Groupe F3	Groupe M3	Groupe M2	Groupe F3
	_	Groupe M4	Groupe M1	
	Groupe M1	Groupe F1	Groupe F3	Groupe M1
	Groupe M2	Groupe F2	Groupe F2	Groupe M2
	Groupe M3	Groupe F3	Groupe F1	Groupe M3
	Groupe M4			Groupe M4

7.5 TABLEAUX DE PROGRESSION

1500m en qualification et 1000m en finale							
	Qualificati	ion (8/vague)	Finale (8/vague)				
#pat	# courses	Critère	# courses				
11-16	2	2+4	2				
17-24	3	2+2	3				
25	4	1+4	4				
L	Les meilleurs temps, peu importe la position.						

Note : 1500m en qualification et 1000m en finale. De plus, les temps de la finale ne seront pas considérés aux fins de classements.

400m							
#pat	Qualification (5/vague)		Finale (5/vague) max 6				
	# courses	Critère	# courses				
11-15	3	1+2	3				
16-20	4	1+1	4				
21-24	5	1+0	5				
Les meilleurs temps, peu importe la position.							

Distances directement en finale

Super 500m avec 5 patineurs. Les égalités ne sont pas départagées.

	1 1 0
Finale A	Les cinq premiers au classement cumulatif des points de la compétition
Finale B	Les cinq suivants
Finale C	Etc.

7.6 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO

Lorsque le système de reprise vidéo sera disponible et fonctionnel, les officiels devront l'utiliser au besoin.

8. CIRCUIT PROVINCIAL

8.0 PATINEURS INVITÉS NON AFFILIÉS À PATINAGE DE VITESSE QUÉBEC

Les patineurs *invités*, non affiliés à la Fédération, doivent avoir réussi un cumulatif inférieur au combiné pondéré de 500m + 1500m/3 = 2 m 00 sec pour participer à ce réseau de compétition et soumettre des temps faits lors d'une compétition sanctionnée au Québec ou dans leur province ou États (ils n'ont pas un temps dans la distance au Québec encore) lors de la saison 2021-2022, ou lors de la saison en cours.

Cependant, le Comité de développement du sport limite le nombre de patineurs invités non affiliés à la Fédération, voir section 1 (inscription)

Exception : les patineurs non affiliés à la Fédération qui s'entraînent à temps complet dans un club ou centre d'entraînement du Québec ont le privilège de patiner avec le club auquel ils sont inscrits.

8.1 FORMATION DES GROUPES

Avant chaque compétition, on insère les patineurs, inscrits dans une compétition du Circuit Provincial pour la première fois de la saison, dans le classement à jour **pondéré** 2x500m + 2x(1500m/3). Pour les patineurs du circuit interrégional, leurs temps sur 111m ou sur 100m convertis en multipliant par 0.98 seront utilisés. Ce classement sera publié sur le site avant chaque compétition.

Note : Afin de favoriser des groupes à **15** patineurs, les patineurs *invités* non affiliés à la Fédération seront insérés dans les groupes. De plus, ils seront traités comme les patineurs de la Fédération pour la formation des groupes.

8.1.1 Formation des groupes

• Pour la compétition 1, les groupes de **15** patineurs par sexe seront formés en fonction du classement pondéré 2x500m + 2x(1500m/3) basé sur les temps <u>de la saison 2021-22</u> pour les compétitions de la Fédération, ainsi que les compétitions nationales tenues au Québec. Pour les patineurs du circuit interrégional, leurs temps sur 111m ou sur 100m convertis en multipliant par 0.98 seront utilisés. Pour ceux qui ont seulement un temps dans une des distances, une seconde sera ajoutée à son premier temps pondéré dans la distance en question.

• À partir de la deuxième compétition:

Le 1er patineur du G1 lors de la compétition précédente sera placé dans le G1 alors que le 1er patineur de chacun des autres groupes sera placé dans le groupe immédiatement supérieur. Ce privilège n'est pas transférable à une autre compétition si par exemple le patineur privilégié est absent à la compétition.

Après l'application des privilèges, les places encore disponibles dans les groupes de 15 patineurs seront comblées les groupes de 15 patineurs par sexe seront formés en fonction du classement pondéré 2x500m + 1x(1500m/1.5) pour la deuxième et 2x500+2x1500/3 pour les autres, basé sur les temps de la saison 2021-22. Les temps acceptés sont ceux des compétitions de la FÉDÉRATION ainsi que ceux des compétitions nationales tenues au Québec. Pour les patineurs du circuit interrégional : 100m convertis en multipliant par 0.98 seront utilisés.

Advenant le cas où le dernier groupe n'atteindrait pas le nombre de **11** patineurs, ces derniers seront regroupés avec le groupe précédent.

Note importante : le matin de la compétition, après la rencontre des entraîneurs, les patineurs absents devront être enlevés, mais les groupes ne seront pas refaits.

8.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION

Les vagues de qualification de chacune des distances du 500m et 15000m seront formées à partir du classement des meilleurs temps dans la distance alors que pour le et le 1000m sera fait par le classement 2x500+2x1500m/3.

Les temps sont faits aux compétitions de la Fédération, ainsi qu'aux compétitions nationales tenues au Québec lors de la saison 2021-22, et de la saison en cours.

8.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ

Compétition no 1-2-3-4		mpétition no 1-2-3-4 Tracé – 111m					
Ordre des	1500m	500m	1500m	500m	1000m	500m	Relais 2000m
courses	Qualif	Qualif	Finale	Demi-finale	Complet	Finales	Relais mixte aux
							compétitions 2 et 4

N.B: Les relais seront patinés à moins d'un manque de temps (si les relais sont censés finir après 17h).

8.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT

L'ordre final des échauffements sera déterminé à la suite de la fermeture des inscriptions et sera publié sur le site internet de la Fédération au www.FPVQ.org

En présumant que l'on ait 3 groupes de filles et 4 groupes de gars, voici un exemple :

Compétition #1	Compétition #2	Compétition #3	Compétition #4
Groupe F1	Groupe F3	Groupe F1	Groupe F3
Groupe F2	Groupe F2	Groupe F2	Groupe F2
Groupe F3	Groupe F1	Groupe F3	Groupe F1
Groupe M1	Groupe M4	Groupe M1	Groupe M4
Groupe M2	Groupe M3	Groupe M2	Groupe M3
Groupe M3	Groupe M2	Groupe M3	Groupe M2
Groupe M4	Groupe M1	Groupe M4	Groupe M1

8.5 TABLEAUX DE PROGRESSION

1500m (pas de demi-finale)						
	Qualification	ı max(8/vague)	Finale (8/vague) max 8			
#pat	# courses Critère		# courses			
11-16	2	2+4	2			
17-24	3 2+2		3			
25	4	1+4	4			

	500m (tous en demi-finales incluant les pénalisés)							
	Qualific max(5/v		Demi-fina m	Finales (4/vague) max 6				
#pat	# courses	Critère	# courses	# courses Critère				
11-15	3	2+2	2	2+0	2			
			0 ou 2 **	2+0	1 ou 2			
16-20	4	2+0	2	2+0	2			
			2 ou 3	2+0 ou 1+1	2 ou 3			
21-25	5	2+2	3	1+1	3			
			3 ou 4	1+1 ou 1+0	3 ou 4			
	Pour les m	eilleurs te	emps, peu i	mporte la po	sition.			

^{**} S'il reste moins de 6 patineurs dans le $2^{\rm e}$ sous-groupe, ce sous-groupe ne patinera pas de demie.

1000m (pas de demi-finale)							
	Qualifications max(5/vague)		Finales (5/vague) max 8				
#pat	# courses Critère		# courses				
11-15	3	1+2	3				
16-20	4	1+1	4				
21-25	5	1+0	5				

8.6 INVITATIONS AU CIRCUIT ÉLITE ET RÈGLES DE PASSAGE VERS LE CIRCUIT ÉLITE

Voir article 9.04

8.7 ÉPREUVE DE RELAIS

Les épreuves de relais 2000m par sexe seront au programme de la 1^{re} et 3^e compétition, tandis que les épreuves de relais 2000m mixte seront à celles de le 2^e et 4^e compétition du circuit Provincial.

Les équipes seront formées en se basant sur le classement par les temps du 500m appliqué aux compétitions tel que spécifié en 8.1.2A pour la compétition concernée.

Pour les relais mixtes, seulement les 16 premières femmes présentes et les 16 premiers hommes présents pourront effectuer les courses de relais 2000m mixte. Tous les autres patineurs feront une course de relais 2000m non mixte, mais où deux des participants par équipe joueront le rôle de l'autre sexe. Les bonnets 1-2 joueront le rôle féminin et les 3-4, le rôle masculin.

Notez que ceci ne s'applique pas aux équipes de trois patineurs.

Pour les règles du relais mixte, voir section 9.8.

Les patineurs seront séparés en groupes de 16 patineurs par sexe :

- Pour chaque groupe, on applique le mécanisme en serpentin pour former les équipes de 3 ou 4 patineurs.
- On essaiera de permettre au plus grand nombre de patineurs de participer au relais, mais si le nombre de patineurs ne le permet pas, il pourrait arriver que quelques-uns des derniers patineurs ne participent pas.
- Aucune équipe de 2 patineurs ne fera le relais.

8.8 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO

Lorsque le système de reprise vidéo sera disponible et fonctionnel, les officiels devront l'utiliser au besoin.

9. CIRCUIT ÉLITE

9.0 PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE INITIALE DES PATINEURS DE STATUT ÉLITE

9.0.1 Liste préliminaire des patineurs de statut Élite

Elle sera affichée sur le site et mise à jour régulièrement et indiquera les désistements ou retraites ainsi que les places disponibles.

Sur cette liste apparaîtront dans l'ordre, pour chaque sexe, en se basant sur les critères suivants:

- 1. Les membres de l'équipe nationale et nationale de développement du CNCP.
- 2. Les autres patineurs québécois, incluant les hors Québec qui s'entraînent au CRCE (14 ans et plus au 1^{er} juillet, affiliés à Patinage de vitesse Québec), seront sélectionnés en se basant sur le classement pondéré 2x500+2x(1500/3) de la saison 2021-2022 dans les compétitions de la Fédération, ainsi que les compétitions nationales patinées au Québec.

Au début du processus, seront automatiquement sélectionnés de la liste citée plus haut, 60 filles et 60 garçons. Le processus débutera au moment de l'affichage de cette liste sur le site de la Fédération dès que possible après l'AGA de Patinage de vitesse Québec et au plus tard le 1er juillet.

Les entraîneurs des patineurs sélectionnés devront confirmer au directeur technique Robert Tremblay (<u>rtremblay@fpvq.org</u>) leur intention de se retirer de la compétition. Les réponses devront être reçues au plus tard le 15 juillet afin de mieux préparer les patineurs pour la première compétition.

Les patineurs qui n'ont pas pu participer aux compétitions lors de la saison 2021-22 pour des raisons de blessures par exemple, doivent faire une demande de dérogation appuyée par un billet médical et par des performances antérieures. Ils devront envoyer leur demande par courriel au directeur technique Robert Tremblay (rtremblay@fpvq.org) au plus tard le 15 juillet. Si la réponse du Comité de développement du Sport (CDS) est positive, le ou les patineurs seront insérés dans la liste préliminaire des patineurs de statut Élite en fonction de leurs classements 2x500m+2x(1500m/3) de la saison 2020-21.

Dès lors, les patineurs québécois suivants dans la liste seront automatiquement invités à l'élite 1 en fonction des places libérées par les retraites après le 15 juillet jusqu'à concurrence de 60 patineurs de chaque sexe. Les entraîneurs devront confirmer la participation ou non des patineurs nouvellement invités par courriel ou téléphone au fur et à mesure que les places se libéreront.

9.0.2 <u>Liste officielle des patineurs de statut Élite</u>

Le processus nous permettra d'atteindre 60 patineurs qui auront le statut élite en fonction des temps pondéré 2x500m+2x(1500m/3) de la saison 2021-2022 et après l'élite 1, provincial 1 et collégial-universitaire 1 de l'année en cours. La liste sera complète et deviendra officielle lorsqu'elle sera publiée sur le site de la Fédération le 25 octobre 2022.

9.0.3 Liste des participants pour les compétitions Élite

La liste des participants pour les compétitions Élite inclut :

- 1. Les patineurs de statut Élite
- 2. Les patineurs qui ont une allocation de privilège acceptée (article 9.0.5)
- 3. Les patineurs non affiliés à la Fédération (article 9.0.6)
- 4. Les patineurs provenant du Circuit Provincial qui ont obtenu le statut Élite en vertu de l'article 9.04
- 5. Les patineurs invités de statut provincial et collégial-universitaire (article 9.0.4)

Au 10 janvier, un patineur, ayant le statut Élite selon la liste officielle de 9.0.2, qui ne s'est présenté à aucune des compétitions de la Fédération et aucune des compétitions nationales de la saison en cours, sera considéré comme retraité à moins de justifier ses absences par une condition médicale appuyée d'un billet médical, ainsi qu'une confirmation écrite de son entraîneur qu'il est en processus de retour à la compétition.

Les places ainsi libérées seront comblées en se basant sur le classement pondéré 2x500m+2x(1500m/3) basé sur les compétitions de la Fédération, ainsi que les compétitions nationales tenues au Québec de la saison en cours.

9.0.4 Invitation des patineurs de statut provincial ou collégial-universitaire :

- Pour toutes les compétitions du circuit élite, d'autres patineurs de statut provincial ou collégialuniversitaire peuvent s'ajouter en fonction de la procédure d'inscription du point 1.
- Pour l'Élite 2, un minimum de 5 patineurs (affiliés à la Fédération <u>ou s'entraînant à temps plein dans un club au Québec</u>) de statut provincial ou collégial-universitaire de chaque sexe seront invités. Basé sur le classement pondéré 2x500m+2x(1500m/3) (sans égard à l'âge) de la saison 2021-2022 et de la saison en cours pour les compétitions de la Fédération ainsi que les compétitions nationales tenues au Québec. Le premier homme et femme du groupe 1 de chaque secteur lors de la compétition provinciale #1 est ajouté, s'ils ne sont pas parmi la liste des invités. Au minimum les 2 premiers invités d'âge 14 ans et plus au 1er juillet de chaque sexe au cumulatif des points de l'Élite 2 obtiendront le statut Élite.
- Au 26 octobre, les patineurs de statut provincial ou collégial-universitaire classés pour les Championnats canadiens juniors dans le groupe acquièrent automatiquement le statut Élite, qu'ils participent ou pas au championnat canadien junior.
- Pour l'Élite 3, un minimum de 5 patineurs (affiliés à la Fédération <u>ou s'entrainant à temps plein dans un club au Québec</u>) de statut provincial ou collégial-universitaire par sexe (sans égard à l'âge) seront invités en fonction du classement 2x500m+2x(1500m/3) fait lors des compétitions de la Fédération ainsi que les compétitions nationales tenues au Québec de la saison en cours. Le premier homme et la première femme du groupe 1 de chaque secteur lors de la compétition provinciale #3 sont ajoutés s'ils ne sont pas parmi la liste des invités.
- À chacune des compétitions du circuit Provincial, 1 patineur canadien invité non affilié à la Fédération obtiendra le statut Élite à condition d'avoir terminé devant le premier patineur québécois. (Justification : pour « challenger » nos meilleurs patineurs québécois dans la situation où il y a plus qu'un patineur, ces derniers resteront dans le circuit Provincial.)

Le Comité Développement du Sport (CDS) se réserve le droit d'inviter, en plus des patineurs invités tel que précisé à l'article 9.04, d'autres patineurs de statut provincial et collégial-universitaire selon le classement pondéré 2x500,2x(1500m/3) selon la procédure d'inscription au point 1.

Ces patineurs invités conservent leur statut Provincial sauf avis contraire.

Processus d'invitation à l'Élite

• Le processus d'invitation prédéterminé sera enclenché au moins 3 semaines avant le début de la compétition concernée et se terminera au plus tard le <u>dimanche</u> précédant la date limite d'inscription.

- La liste des patineurs invités sera affichée sur le site. Elle contiendra aussi les patineurs suivants qui devront suivre l'évolution de la liste qui sera mise à jour au fur et à mesure que les acceptations et refus seront reçus.
- Les entraîneurs des patineurs invités de la liste publiée à jour doivent confirmer leur intention par courriel à Jean-Philippe Lemay (jplemay@fpvq.org).

Précision importante :

L'information de <u>participer ou NON</u> doit être fournie le plus tôt possible, afin de faciliter la mise à jour rapide de la liste et pour permettre à ceux qui sont en attente d'une invitation de savoir à quoi s'attendre. Au plus tard le dimanche précédant la date limite d'inscription, la liste finale des patineurs invités sera publiée sur le site de la Fédération. Les invités de la liste pourront alors procéder à l'inscription avant la date limite.

D'autres patineurs peuvent être invités selon la procédure d'inscription au point 1 en suivant l'ordre du classement pondéré 2x500,2x(1500m/3).

Aucune modification ultérieure ne sera apportée à la liste finale afin de permettre aux entraîneurs d'ajuster l'entraînement et préparer correctement les patineurs en question.

9.0.5 Allocation de privilège aux patineurs internationaux pour le Groupe A

Pour être éligible à recevoir un privilège et être placé dans le groupe A pour chaque distance, l'athlète doit avoir participé à une demi-finale dans une distance individuelle lors d'une Coupe du monde, un Championnat du monde ou des Jeux mondiaux universitaires FISU lors de la saison 2021-2022 ou de l'année en cours.

Le nombre maximum de privilèges est de 8 patineurs par sexe pour le Groupe A.

9.0.6 Accès au circuit Élite pour les patineurs non affiliés à la Fédération

Tous les patineurs canadiens non québécois qualifiés pour la Coupe Canada Finale et qui veulent participer à une ou les compétitions du circuit Élite, seront ajoutés à la liste de participant suite à leur inscription.

Pour les autres patineurs non québécois qui veulent accéder au circuit Élite, ils devront satisfaire les conditions de l'article 9.04 régissant le passage en cours d'année du circuit Provincial ou collégial-universitaire au circuit Élite.

9.1 FORMATION DES GROUPES

9.1.1 Classements de référence et mécanisme de formation des Groupes :

Groupe A (20 patineurs aux 500m, 24 patineurs au 1 000m et 24 patineurs au 1 500m) :

Avant chaque compétition, le classement du groupe A qui est en fonction des compétitions et/ou classements nationaux sera produit selon les règles suivantes :

Avant l'Élite 1

Les patineurs seront classés pour chaque sexe selon l'ordre de priorité suivant:

- Équipe nationale et nationale de développement classée en fonction de leurs temps faits au Québec
- Classement selon des temps au500 et 1500m et pondéré 2x500-2x1500/3 pour le 1000m

Avant l'Élite 2 et 3

Les patineurs seront classés pour chaque sexe selon l'ordre de priorité suivant:

- Les premiers au Classement du Championnat canadien de la saison, pour la distance concernée,
- Classement des temps, de l'année précédente (2021-2022) et de l'année en cours, au 500 et 1500m et pondéré 2x500-2x1500/3 pour le 1000m

Le groupe B (format provincial) 20 patineurs au 500m 18 patineurs au 1000m et 16 patineurs au 1500m: Pour les autres patineurs des groupes B et C, le classement sera le classement du meilleur temps pour la distance concernée *au 500 et 1500m et pondéré 2x500-2x1500/3 pour le 1000m*. Les compétitions considérées seront celles de la FÉDÉRATION et les compétitions nationales s'étant déroulées au Québec, durant la saison précédente (2021-2022) et de la saison en cours.

Le groupe C (format provincial) sera composé de tous les autres patineurs classés de la même façon que le groupe B.

9.1.2 Formation des groupes A, B, C et D (si nécessaire)

- a. Pour chaque distance, le patineur ayant terminé premier du Groupe B lors de la compétition précédente obtiendra une place prioritaire dans le Groupe A pour la prochaine compétition Élite.
 - Cette priorité n'est pas transférable à une compétition subséquente.
- b. Les patineurs seront répartis avant le début de chaque distance en groupes, le Groupe A et les Groupes B, C et D (si nécessaire)
 - En se basant sur 9.1.1, le Groupe A sera formé en ajoutant au priorisé (s'il est présent) le nombre nécessaire de participants pour atteindre **20** patineurs aux 500 m ainsi que **24** patineurs au 1 000 m et **24** patineurs au 1 500 m.

En se basant sur 9.1.1, les Groupes B, C et D (si nécessaire) seront formés selon le meilleur temps pour la distance *concernée* au 500 et 1500m et pondéré 2x500-2x1500/3 pour le 1000m. Les groupes seront formés de 16 patineurs au 1500m, 18 patineurs au 1000m et 20 patineurs au 500m. Si le dernier groupe n'atteint pas le nombre de 16 patineurs au 1500m, 13 patineurs au 1000m ou 11 patineurs au 500m, ceux-ci seront jumelés avec le groupe précédent pour la distance concernée.

9.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION ET POSITIONS DE DÉPART

- a. Les vagues de qualification de chacune des distances au 500 et 1500m et pondéré 2x500-2x1500/3 pour le 1000m seront formées à partir du classement des meilleurs temps faits aux compétitions de la Fédération, ainsi qu'aux compétitions nationales tenues au Québec <u>lors de la saison 2021-22 et de</u> la saison en cours.
- b. Les positions de départs aléatoires pour les qualifications seulement (les demi-finales et finales en fonction des temps de l'étape précédente)

9.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ

Compétition no 1-2-3 Tracé - 111m							
Ordre des	1500m	500m	1500m	500m	1000m	500m	Relais 2000m ou 3000m
courses							(1 vague)
	Qualif	Qualif	Finale	Demi-finale	Complet	Finales	Relais mixte aux
					_		compétitions 2 et 4

9.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT

L'ordre final des échauffements sera déterminé suite à la fermeture des inscriptions et sera publié sur le site internet de la FÉDÉRATION au www.Fédération.org

N.B.: Le dimanche matin, il n'y aura pas de périodes d'échauffement

Compétition 1	Compétition 2	Compétition 3
Groupe A féminin	Groupe C- féminin	Groupe A féminin
Groupe B- féminin	Groupe B- féminin	Groupe B- féminin
Groupe C- féminin	Groupe A féminin	Groupe C- féminin
Groupe A masculin	Groupe C masculin	Groupe A masculin
Groupe B- masculin	Groupe B masculin	Groupe B- masculin
Groupe C- masculin	Groupe A- masculin	Groupe C- masculin

9.5 TABLEAUX DE PROGRESSION

Groupe A et B lorsqu'il n'y a pas de groupe C

a. Particularités

- Chaque faux départ annoncé par l'officiel entraîne automatiquement une pénalité
- Les positions de départ en demi-finales et en finales sont basées sur les temps de l'étape précédente.

	1500m (tous en demies)							
	Qualifi max(8/	cutions		i-finales gue) max 10	Finales (6 à 8/vague) max 10			
#pat	# courses	Critère	# courses	Critère	# courses			
17-24	3	3+3	2	2+2	2			
			0 ou 2**	2+2	1 ou 2			
25-32	4	3+4	2	3+2	2			
			2	3+2	2			
	Pour les meilleurs temps, peu importe la position.							

^{**} S'il reste moins de 8 patineurs dans le 2e sous-groupe, ce sous-groupe ne patinera pas de demie.

	1000m (tous en demies)							
	~			Finales (5/vague) max 7				
#pat	# courses	Critère	# courses	Critère	# courses			
19-24	4	2+2	2	2+1	2			
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ou 3			
25-30	5	2+5	3	1+2	3			
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ои 3			
	Pour les meilleurs temps, peu importe la position.							

^{**} S'il reste moins de 6 patineurs dans le 2^e sous-groupe, ce sous-groupe ne patinera pas de demie pour le 1000m et 500m

	500m (tous en demies)							
	~	Qualifications max(5/vague) Demi-finales (5/vague) Finales (5/vague) max 6		Finales (5/vague) max 6				
#pat	# courses	Critère	# courses	Critère	# courses			
16-20	4	2+2	2	2+1	2			
			0 ou 2**	2+1	1 ou 2			
21-25	5	2+0	2	2+1	2			
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ou 3			
26-30	6	2+3	3	1+2	3			
		2 ou 3 2+1 ou 1+2 2 ou 3						
	Pour les	meilleu	rs temps,	peu importe	la position.			

TABLEAUX DE PROGRESSION pour les autres groupes B et C S'il n'y a pas de groupe C, le groupe B fera le même tableau de progression que le groupe A avec demifinales.

	1500m (pas de demi)						
	Qualification max(8/vague)		Finale max(8/vague)				
#pat	# courses	Critère	# courses				
11-16	2	2+4	2				
17-24	3	2+2	3				
25-32	4	1+4	4				
	Pour les meilleurs temps, peu importe la position.						

	500m (tous en demi-finale)						
	Qualification (5/vague)						
#pat	# courses	Critère	# courses	Critère	# courses		
11-15	3	2+4	2	2+1	2		
					1		
16-20	4	2+2	2	2+1	2		
			0 ou 2 **	2+1	1 ou 2		
21-25	5	2+0	2	2+1	2		
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ou 3		
26-30	6	2+3	3	1+2	3		
			2 ou 3	2+1 ou 1+2	2 ou 3		
	Pour les meilleurs temps, peu importe la position.						

^{**} S'il reste moins de 6 patineurs dans le $2^{\rm e}$ sous-groupe, ce sous-groupe ne patinera pas de demie.

	1000m (pas de demi)						
	Qualification	ns max(6/vague)	Finales max(6/vague)				
#pat	# courses Critère		# courses				
13-18	3	1+3	3				
19-24	4	1+2	4				
25-30	25-30 5 1+1 5						
	Pour les meilleurs temps, peu importe la position.						

9.6 CLASSEMENT PAR ÂGE ET PAR ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Un classement par groupe d'âge d'un an et sénior sera publié après chaque compétition Élite. Il portera sur les points accumulés lors des compétitions Élite (2 meilleures sur 4) de la saison en cours par distances.

9.7 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO

Lorsque le système de reprise vidéo sera disponible et fonctionnel, les officiels devront l'utiliser au besoin.

9.8 ÉPREUVE DE RELAIS 2000M MIXTE

Règle spécifique

Il doit être exécuté avec un échange fixe comme suit : 4 x 2,5 tours, puis 4 x 2 tours, et dans l'ordre des échanges suivant: Femme-Femme-Homme, Femme-Femme-Homme

L'ordre de patinage entre les 2 femmes de l'équipe peut être changé entre la première fois qu'elles patinent et la deuxième fois qu'elles patinent. La même chose s'appliquera aux deux hommes de l'équipe.

En cas de chute, seul un patineur du même sexe peut couvrir le relais pour l'équipe. Cependant, les exceptions suivantes s'appliquent :

- Si une fille chute pendant le dernier virage avant un échange prévu avec un garçon (le virage juste avant 13, 8 ou 4 tours à parcourir), le garçon peut couvrir le relais. Dans ce cas, le garçon qui prend le relais peut continuer à patiner jusqu'au prochain échange prévu. Même principe si un garçon chute.
- Si un garçon chute pendant le premier virage après un échange prévu avec une fille (le virage juste après 13, 8 ou 4 tours à effectuer), la fille peut couvrir le relais. Dans ce cas, la fille doit faire un échange avec un garçon au plus tard dans le prochain droit. Même principe si une fille chute.
- Les équipes qui ne font pas les échanges conformément à ce qui est indiqué ci-dessus recevront une pénalité

Formation des relais

Les équipes de relais, 3000m (première vague seulement) ou 2000m ou 2000 mixte seront formées à partir du classement du 500m préalable à la compétition. Les compétitions considérées seront celles de la Fédération et les compétitions nationales s'étant déroulées au Québec, durant la saison précédente et de la saison en cours.

Les patineurs seront séparés en groupe de 16, soit les 8 premières femmes avec les 8 premiers hommes, etc. Parmi ces 16, on applique le mécanisme en serpentin pour former les équipes de 4 patineurs.

On essaiera de permettre au plus grand nombre de patineurs de participer au relais, mais si le nombre de patineurs dans le dernier groupe ne le permet pas, il pourrait arriver que quelques-uns des derniers patineurs au classement ne participent pas. Aucune équipe de 2 patineurs ne fera le relais.

Pour les relais mixtes si à cause des nombres une équipe est non mixte, deux des participants par équipe joueront le rôle de l'autre sexe.

Les bonnets 1 et 2 joueront le rôle féminin et 3 et 4 masculin.

Notez que ceci ne s'applique pas aux équipes de trois patineurs.

10. CIRCUIT COLLÉGIAL-UNIVERSITAIRE

10.0 PATINEURS NON AFFILIÉS À LA FÉDÉRATION

Les patineurs invités, non affiliés à la Fédération doivent suivre la procédure d'inscription au point 1.

Pour être classé dans le bon groupe, les patineurs doivent soumettre des temps faits lors d'une compétition sanctionnée au Québec ou dans leur province ou pays (ils n'ont pas un temps dans la distance au Québec encore) lors de la saison 2019-20ou lors de la saison en cours.

10.1 FORMATION DES GROUPES

Afin de favoriser des groupes plus homogènes à 10 patineurs au 500m et 16 au 1500m, les patineurs invités non affiliés à la FÉDÉRATION seront insérés dans les groupes.

10.1.1 Formation des groupes

 Pour toutes les compétitions, les groupes par distances et mixte seront formés en fonction du classement par distance basé sur les temps <u>de la saison 2021-2022</u>, pour les compétitions de la Fédération ainsi que les compétitions nationales tenues au Québec. Pour les patineurs invités, leurs temps seront utilisés pour la première compétition.

Inscrire vos choix de distances et soumettre un temps au 500m et 1500m pour former les groupes lors de l'inscription.

Advenant le cas où le dernier groupe n'est pas complet, moins de 5 au 500m et moins de 8 au 1500m ces derniers seront regroupés avec le groupe précédent.

Ce classement sera publié sur le site avant chaque compétition.

Note importante : si les patineurs absents ne sont pas signalés 1 heure avant la première course, <u>les groupes</u> ne seront pas refaits.

10.2 FORMATION DES VAGUES DE QUALIFICATION

Les vagues de qualification de chacune des distances seront formées à partir du classement de temps pour la formation des groupes.

10.3 ORDRE DES DISTANCES ET TRACÉ

Compétition no 1-2-3-	4 Tı	racé – 111m			
Ordre des courses	500m	1500m	Relais DUO	Épreuves spéciales	
			(1x1.5 tours = 3)	Ajout possible selon le nb	
			tours total)	d'inscriptions	

N.B: Les *épreuves spéciales* seront patinées à moins d'un manque de temps ou s'il y a plus de 150 patineurs.

Épreuves spéciales:

- **Relais Duo** (333m. en équipe de deux. 1 X 1,5 tours = 3 tours. 3 à 5 équipes / course)
- Relais (2000m. En équipe de 4)
- Miss & Out (maximum 16 patineurs. 2 tours de préparation + 1 éliminés par tour)

10.4 ORDRE DES PÉRIODES D'ÉCHAUFFEMENT

L'ordre final des échauffements sera déterminé suite à la fermeture des inscriptions et sera publié sur le site internet de la FÉDÉRATION au <u>www.Fédération.org</u>

En présumant que l'on ait 3 groupes de filles et 5 groupes de gars, voici un exemple :

Compétition #1	Compétition #2	Compétition #3
Groupe F1	Groupe M1	Groupe F3
Groupe F2	Groupe M2	Groupe M3
Groupe F3	Groupe F1	Groupe F1
Groupe M5	Groupe F2	Groupe M1
Groupe M1	Groupe F3	Groupe F2
Groupe M2	Groupe M3	Groupe M2
Groupe M3	Groupe M4	Groupe M4
Groupe M4	Groupe M5	Groupe M5

10.5 TABLEAUX DE PROGRESSION

1500m g 16							
	Qualificati	ion (8/vague)	Finale (8/vague)				
#pat	# courses	Critère	# courses				
11-16	2	2+4	2				
17-24	3	2+2	3				
25-31	4	1+4	4				
L	Les meilleurs temps, peu importe la position.						

500m gr 10							
#pat	Qualificat	tion (5/vague)	Finale (5/vague) max 6				
	# courses	Critère	# courses				
6-10	2	2+1	2				
11-15	3	1+2	3				
16-19	4 1+1 4						
Les meilleurs temps, peu importe la position.							

10.6 ÉPREUVE DE RELAIS

Les équipes seront formées en se basant sur le classement par les temps du 500m appliqué pour la compétition concernée.

Elles sont formées par institution scolaire en premier puis par les temps pour les autres patineurs.

10.7 CLASSEMENT

Un classement par établissement scolaire et par niveau collégial et universitaire sera publié après chaque compétition au 500m et au 1500m. Pour être éligible, le patineur doit être inscrit à un minimum de trois cours à la session d'automne et d'hiver.

10.8 UTILISATION DU SYSTÈME DE REPRISE VIDÉO

Lorsque le système de reprise vidéo sera disponible et fonctionnel, les officiels devront l'utiliser au besoin.

11. PARASPORT

11.1 DÉFINITION

Athlètes présentant une déficience physique (visuelle, auditive, motrice comme une amputation, paralysie cérébrale, malformation, nanisme, trouble d'acquisition de la coordination) ainsi que les athlètes présentant une déficience intellectuelle ou organique (p. ex. maladie pulmonaire obstructive chronique, malformation cardiaque, etc.) ne pouvant participer aux activités sportives en fonction de leur groupe d'âge de façon concurrentielle.

11.2 COMPÉTITIONS OUVERTES AUX PARALYMPIQUES ET DISTANCES DE COURSE

Les athlètes parasports se verront ouvrir des groupes spécifiquement pour eux. Il pourra y avoir plusieurs groupes advenant le cas où il y aurait plusieurs types de handicaps. Dans ce cas, une décision sera prise au cas par cas par le Comité de développement du sport.

1. Festival des Vives-lames (tracé de 100 m).

Les distances de courses sont les suivantes : 400m, 300m et 200m.

11.3 COMBINAISON DE SÉCURITÉ

La combinaison doublée est obligatoire pour les patineurs parasports participant aux compétitions de niveau Interrégional et plus.

12. CHAMPIONNATS DE FIN DE SAISON:

12.1 CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS COURTE PISTE 10-11-12 ANS (TRACÉ 100M)

Pour les patineurs du Québec et les invités du Canada, si le nombre de place le permet, conforme à la procédure d'inscription, voir section 1.0 Inscription

Tracé de 100m, et règles de courses conformément à la section 7 (Circuit Interrégional) du Guide avec les particularités suivantes :

- Compétition sur deux jours ou sur deux glaces
- Tous les patineurs doivent avoir le standard du circuit Interrégional.
- Tous les patineurs des catégories 10 ans et 11 ans masculin *et 10 ans féminin au* 1er juillet 2021 : jour 1 ou glace 1
- Tous les patineurs des catégories 11 ans et 12 ans féminin et 12 ans masculin au 1er juillet 2021 : jour 2 ou glace 2
- Les groupes de 15 patineurs seront faits par catégorie d'âge d'un an selon le classement 400m-1500m/3 de la saison en cours. Vagues de qualification pour la première et deuxième distance seront faites en fonction du classement des temps de la saison de la distance.
- Vagues du super 500m est en fonction des points accumulés dans la compétition.
- Médailles : 3 de patinage de vitesse Québec pour le groupe 1 et 3 pour chaque groupe de chaque sexe.
- Distances et ordre :

Pour tous les patineurs
1500m Q- 400m Q
Pause du dîner
1000m F - 400m F et Super 500m
Relais 2000m à 4 patineurs si le temps le permet et si 150 patineurs et moins

Pour les relais, le classement par le meilleur temps du 400m utilisé pour le championnat excluant la compétition en cours et le mécanisme du serpentin seront utilisés pour former les équipes de chaque groupe. L'adjoint à la compétition et le responsable du secrétariat établiront le nombre d'équipe selon le cas. Il ne pourra y avoir plus de 5 équipes sur la glace en même temps. S'il y a 6 équipes ou plus on divise le groupe en deux.

Exemple à 4 équipes/4 patineurs				Exemple à 5 équipes/ 3 patineurs						
Équipe	Α	В	C	D	Équipe	\mathbf{A}	В	C	D	E
	$1^{\rm er}$	2^{e}	3^{e}	$4^{\rm e}$		1^{er}	$2^{\rm e}$	3^{e}	$4^{\rm e}$	$5^{\rm e}$
	8e	$7^{\rm e}$	6e	$5^{\rm e}$		10^{e}	9 e	8e	7e	6e
	9 e	10^{e}	11e	12e		11e	12e	13^{e}	14^{e}	$15^{\rm e}$
	$16^{\rm e}$	15^{e}	$14^{\rm e}$	13^{e}						

Le pointage par équipe est la somme pour chaque patineur d'une équipe de leur classement cumulatif final des catégories 10-11-12-13-14-15 ans et du groupe dans laquelle il a participé excluant les patineurs des derniers groupes pour les positions 17 et plus.

Exemple : Patineur X a terminé 6^e dans le groupe 3, ce patineur obtient 6+3=9 points.

Patiner Y a terminé 18^e du dernier groupe, ce patineur obtient 0 point.

L'équipe gagnante est celle qui aura accumulé le moins de points avec la somme de ses patineurs / (par le nombre de patineurs dans l'équipe – les patineurs qui ont 0 point.)

Note : Les centres d'entraînement comme le CRCE et autres CQD patinent pour leur club inscrit dans la base de membres de la FÉDÉRATION.

12.2 CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS COURTE PISTE 13-14-15 ANS (TRACÉ 111M)

Pour les patineurs du Québec et les invités du Canada, si le nombre de place le permet, conforme à la procédure d'inscription, voir section 1.0 Inscription

Tracé de 111m, et règles de courses conformément à la section 8 (Circuit provincial) du Guide avec les particularités suivantes :

- Compétition sur deux jours ou sur deux glaces.
- Tous les patineurs des catégories 13 ans et 14 ans masculin *et 13 ans féminin* au 1er juillet 2021 : jour 1 ou glace 1
- Tous les patineurs des catégories 14 ans et 15 ans féminin et 15 ans masculin au 1er juillet 2021: jour 2 ou glace 2
- Les groupes de 15 patineurs seront faits par catégorie d'âge d'un an selon le classement 500-1500m/3 de la saison en cours. Pour les patineurs dans la catégorie 13 ans masculin, les temps sur 111m seront utilisés ou les temps sur 100m pour ceux qui n'ont pas fait de compétition du circuit provincial ou s'ils ont un meilleur temps sur 100m en multipliant par 0.98.
- Vagues de qualification seront faites en fonction du classement des temps de la saison de la distance.
- Vagues du super 1000m est en fonction des points accumulés dans la compétition
- Médailles : 3 de patinage de vitesse Québec pour le groupe 1 et 3 pour chaque groupe de chaque sexe.
- Distances et ordre :

Pour tous les patineurs
1500m Q - 500m Q
Pause du dîner
1500m F – 500m F et super 1000m
Relais 2000m à 4 patineurs si le temps le permet et si 150patineurs et moins

12.2.1 TABLEAUX DE PROGRESSION

1500m							
	Qualificati	ion (8/vague)	Finale (8/vague)				
#pat	# courses	Critère	# courses				
11-16	2	2+4	2				
17-24	3	2+2	3				
25	4	1+4	4				
L	Les meilleurs temps, peu importe la position.						

500m							
#pat	Qualificat	tion (5/vague)	Finale (5/vague) max 6				
	# courses	Critère	# courses				
11-15	3	1+2	3				
16-20	4	1+1	4				
21-24	5	1+0	5				
Les	Les meilleurs temps, peu importe la position.						

Distance directement en finale

Super 1000m avec 5 patineurs. Les égalités ne sont pas départagées.

Finale A	Les cinq premiers au classement cumulatif des points de la compétition
Finale B	Les cinq suivants
Finale C	Etc.

Pour les relais, le classement par le meilleur temps du 500m utilisé pour le championnat excluant la compétition en cours et le mécanisme du serpentin seront utilisés pour former les équipes de chaque groupe. L'adjoint à la compétition et le responsable du secrétariat établiront le nombre d'équipe selon le cas. Il ne pourra y avoir plus de 5 équipes sur la glace en même temps.

Exemple à 4 équipes/4 patineurs				Exemple	e à 5 é	quipes/	3 patine	eurs		
Équipe	\mathbf{A}	В	C	D	Équipe	\mathbf{A}	В	C	D	E
	$1^{\rm er}$	2^{e}	3^{e}	$4^{\rm e}$		1^{er}	$2^{\rm e}$	3^{e}	4 e	$5^{\rm e}$
	8e	$7^{\rm e}$	6e	$5^{\rm e}$		$10^{\rm e}$	9 e	8e	$7^{\rm e}$	6e
	9e	$10^{\rm e}$	11 ^e	12 ^e		11 ^e	12 ^e	13^{e}	$14^{\rm e}$	$15^{\rm e}$
	16e	15e	14e	13e						

Le pointage par équipe est la somme pour chaque patineur d'une équipe de leur classement cumulatif final des catégories 10-11-12-13-14-15 ans et du groupe dans laquelle il a participé excluant les patineurs des derniers groupes pour les positions 17 et plus.

Exemple: Patineur X a terminé 6e dans le groupe 3, ce patineur obtient 6+3=9 points. Patiner Y a terminé 18e du dernier groupe, ce patineur obtient 0 point.

L'équipe gagnante est celle qui aura accumulé le moins de points avec la somme de ses patineurs / (par le nombre de patineurs dans l'équipe – les patineurs qui ont 0 point.)

Note : Les centres d'entraînement comme le CRCE et autres CQD patinent pour leur club inscrit dans la base de membres de la Fédération.

12.3 CHAMPIONNAT COLLÉGIAL-UNIVERSITAIRE 16+ ANS (TRACÉ 111M - CP)

Pour les patineurs du Québec et les invités du Canada et des USA, si le nombre de place le permet, conforme à la procédure d'inscription, *voir section 1.0 Inscription*

Tracé de 111m, et règles de courses conformément à la section 10 (Circuit Collégial-universitaire) du Guide avec les particularités suivantes :

- Compétition sur une journée combinée à une autre journée en longue piste.
- Tous les patineurs des catégories 16+ ans
- Les groupes et les vagues seront faits en fonction du classement des temps de la saison de la distance de la saison en cours
- Médailles : 3 de Patinage de vitesse Québec pour le groupe 1 et au minimum 3 pour chaque catégorie collégiale et universitaire de chaque sexe
- Distances et ordre :

Pour tous les patineurs
1500m Q - 500m Q
Pause du dîner
1500m F – 500m F et épreuve
Relais 2000m à 2 patineurs si le temps le permet et si 150 patineurs et moins

12.3.1 Tableaux de progression

1500m gr 16						
	Qualificati	ion (8/vague)	Finale (8/vague)			
#pat	# courses	Critère	# courses			
11-16	2	2+4	2			
17-24	3	2+2	3			
25-31	4	1+4	4			
L	Les meilleurs temps, peu importe la position.					

500m gr 15				
#pat	Qualification (5/vague)		Finale (5/vague) max 6	
	# courses	Critère	# courses	
11-15	3	1+2	3	
16-20	4	1+1	4	
21-24	5	1+0	5	
Les meilleurs temps, peu importe la position.				

12.4 FESTIVAL DES VIVES LAMES

Le Festival des Vives Lames est une compétition qui s'adresse uniquement aux patineurs de circuit régional de la catégorie 6 à 13 ans. Les patineurs des Olympiques spéciaux sont aussi invités à participer à ce Festival.

C'est une compétition dont les groupes sont mixtes, avec les regroupements de catégories suivants :

- 6-7 ans
- 8-9 ans
- 10-13 ans

Pour chaque regroupement d'âges, des groupes de 12 patineurs seront formés en fonction des temps soumis au 400m après conversion s'il y a lieu.

Le Festival peut se tenir sur une journée dans un aréna à deux glaces ou sur deux journées dans un aréna avec une seule glace. Si le Festival se tient sur deux jours, la répartition des clubs se fera selon la distance à parcourir avec le club organisateur et sera connue dans une communication écrite transmise aux présidents de club et publiée sur le site internet de Patinage de vitesse Québec www.FPVQ.org

Les courses sont courues en groupe et le nombre de groupe et de patineurs de chacun des groupes sera déterminé à la suite de la fermeture des inscriptions.

Les temps soumis par les responsables des inscriptions indiqueront dans quel groupe patineront les jeunes. Le temps doit être soumis :

- 6 à 13 ans : 400m préférablement (300m ou 200m ou 100m selon la plus longue distance sur laquelle des temps sont disponibles. Ces temps seront convertis sur une base de 400m.
- Olympiques spéciaux : 400m

Les distances seront courues sur un tracé de 100m pour tous les patineurs.

Les distances :

6-7 ans : 400m-300m-200m et une épreuve d'agilité sur ou hors glace, si le temps le permet

8-9 ans : 400m-300m-200m (ou 800m si le temps le permet) et une épreuve d'agilité sur ou hors glace, si le temps le permet

10-11-12-13 ans : 800m-400m-200m et une épreuve d'agilité sur ou hors glace, si le temps le permet Paralympiques : 400m-300m-200m et une épreuve d'agilité sur ou hors glace, si le temps le permet et selon leurs aptitudes

Format Interrégional des distances et de la compétition :

- 300m, 800 m et 400 m, en qualification et finale.
- 200m directement en finale.
- Lorsque la compétition se tiendra sur deux glaces simultanément, la compétition sera préparée en fonction des catégories.
- Groupes de 12 patineurs

Nombre de patineurs par vagues : 6 patineurs.

Des médailles seront remises par groupe aux trois premiers. Une récompense pourrait aussi être remise pour l'épreuve d'agilité à tous les patineurs à la discrétion du comité organisateur.

Si un patineur manque sa vague de qualification, peu importe la raison, il sera ajouté dans la dernière vague de finale du groupe dans lequel il participe. Un non-départ sera alors mis à son nom au lieu de le retirer complètement pour la distance.

- Vagues de qualification de la première distance seront faites en fonction des temps soumis ou convertis sur la base de 400m.
- Vagues de qualifications pour les 2 autres distances faites en fonction des points accumulés dans la compétition.

Remarque : L'officiel de départ appliquera au deuxième faux départ la procédure de départ du circuit l'interrégional et provincial afin de ne pas empêcher un patineur qui aurait normalement dû être pénalisé pour Faux Départ de prendre part à la course.

12.5 JEUX DU QUÉBEC (FINALES RÉGIONALES ET PROVINCIALES)

Voir le devis technique pour la finale provinciale en **CLIQUANT ICI**

Les participants seront âgés de 12-13-14-15 ans et patineront selon leur âge.

12.5.1 FINALES RÉGIONALES

Les finales régionales des Jeux du Québec doivent être tenues avant le 1er février 2022

Pour les catégories 12 ans, 13 ans, 14 ans et 15 ans, les finales régionales devront être courues sur un tracé de 100m lorsque la patinoire est de grandeur nord-américaine et sur 111m lorsque la patinoire est de grandeur internationale pour 2022-23.

Les résultats des finales régionales doivent être transmis au directeur des événements, <u>sbronsard@fpvq.org</u> dès que possible après la tenue de la compétition de sélection.

Classement se fait avec les 2 meilleures distances/3 pour la sélection de la finale provinciale.

Lorsqu'il y a un enjeu de sélection, aucune finale ne peut être combinée avec une autre catégorie.

Dans certains cas, lors des finales régionales, s'il y a un seul patineur dans une catégorie, il est possible de mixer les sexes de la catégorie en question.

Pour les finales régionales. Les égalités sont départagées par le gagnant de la troisième meilleure distance.

Formation des vagues :

Pour chaque distance (les médailles étant données par distances): un classement est utilisé avec le meilleur temps des patineurs fait lors d'une compétition du circuit interrégional ou provincial de la saison en cours puis le mécanisme linéaire sera fait pour déterminer les vagues de chaque distance. Pour le 1000m le classement pondéré 500m-1500m/3 sera utilisé pour toutes les catégories. Pour les patineurs du circuit interrégional, les temps sur 100m seront convertis en multipliant par 0.98.

12.5.2 FINALE PROVINCIALE

Pour chaque distance (les médailles étant données par distances): un classement est utilisé avec le meilleur temps des patineurs fait lors d'une compétition du circuit interrégional ou provincial de la saison en cours

puis le mécanisme linéaire sera fait pour déterminer les vagues de chaque distance. Pour le 1000m le classement pondéré 500m-1500m/3 sera utilisé pour toutes les catégories.

Pour les patineurs du circuit interrégional, les temps sur 100m seront convertis en multipliant par 0.98.

La formation des vagues de la qualification pour les relais :

Un classement des équipes de relais sera fait avec l'addition des meilleurs temps de la saison au 500m dans les compétitions interrégionales et provinciales des 3 plus rapides de chaque délégation puis le serpentin sera fait pour déterminer les vagues de relais.

Ordre des distances :

Tracé - 111m ou 100n	1		
Ordre des courses	1 000 m	1500 m	500 m

Ordre des périodes d'échauffement :

Pour la finale provinciale les périodes d'échauffement vont comme suit en considérant la location des délégations et simplifier le transport : (périodes de 7 min), par région et mixte:

Tableaux de progression

1500m

	Qualification max(8/vague)		Finale (8/vague) max 8
#pat	# courses	Critère	# courses
9-16	2	2+4	2
17-24	3	2+2	3
Pour les meilleurs temps, peu importe la position			

1000m

	Qualifications max(5/vague)		Finales (5/vague) max 7
#pat	# courses	Critère	# courses
11-15	3	1+2	2
16-20	4	1+1	2
Pour les meilleurs temps, peu importe la position			

500m

	Qualifications max(5/vague)		Finales (5/vague)max 6
#pat	# courses	Critère	# courses
11 - 15	3	1+2	3
16-20	4	1+1	4
D 1	•11 .		. 1

Pour les meilleurs temps, peu importe la position

13. CAS PARTICULIERS

13.1 MAUVAIS TRACÉ

Qualification:

• La course sera reprise, avec un délai de 20 minutes si le temps le permet (puisque les temps servent pour la création des vagues)

Finale:

 Il n'y aura pas de reprise de course (le risque d'avoir un changement sur les positions est trop grand). Chaque patineur aura un commentaire N-TEMPS et obtiendra le rang et les points obtenus dans la finale.

13.2 TOUR DE TROP

Qualification et demi-finale :

- S'il n'y a aucun changement de position dans le tour de trop, il n'y aura pas de reprise de course.
 Si les temps sans le tour de trop ne sont pas disponibles par l'un des systèmes de chronométrages, faire une règle de 3 pour les temps.
- S'il y a changement de position parmi les 3 premiers (1-2, 2-3) dans le tour de trop, la course sera reprise.
- Si changement entre 3-4, 4-5, 5-6, il n'y aura pas de reprise de course. Si les temps sans le tour de trop sont disponibles par l'un des systèmes de chronométrages, ces temps et rangs seront utilisés. Sinon, faire une règle de 3 pour les temps en gardant les rangs avec le tour de trop.

Finale:

- S'il n'y aucun changement de position dans le tour de trop, il n'y aura pas de reprise de course. Si les temps sans le tour de trop ne sont pas disponibles par l'un des systèmes de chronométrages, faire une règle de 3 pour les temps.
- S'il y a changement sur la première position dans le tour de trop, la course sera reprise.
- Si changement entre 2-3, 3-4, 4-5, 5-6, il n'y a pas de reprise de course. Si les temps sans le tour de trop sont disponibles par l'un des systèmes de chronométrages, ces temps et rangs seront utilisés. Sinon, faire une règle de 3 pour les temps en gardant les rangs avec le tour de trop.

13.3 UN TOUR EN MOINS

Qualification:

• Il n'y aura pas de reprise de course. Faire une règle de 3 pour les temps.

Finale:

• Il n'y aura pas de reprise de course (le risque d'avoir un changement sur les positions est trop grand). Faire une règle de 3 pour les temps.